

Reports on Education in the Minority-Language and Second-Language at the Postsecondary Level 1999-2000 Rapports sur l'enseignement dans la langue de la minorité et dans la langue seconde au niveau postsecondaire 1999-2000

IDENTIFICATION OF THE INSTITUTION IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION

DENTIFICATION DE L'INSTITUTION		(Please correct mailing address as necessary) (Corrigez l'adresse si nécessaire)	
			_
			_
Name of the reporting authority Nom du responsable de la déclaration	Title – T	Titre	
Signature	Telepho	one – Téléphone Date	_
INFORMATION FOR RESPONDENTS (Please read carefully)	-	INFORMATION POUR LE RÉPONDANT - (Prière de lire attentivement)	
Survey Objective As per the Agreements of the Department of Can Heritage with the provinces and territories reg minority-language education and second-land instruction (English in Quebec and French for the provinces and territories), Statistics Canada is to g and process data necessary to administer contrib under infrastructure support.	arding yuage of the ather	Objectif de l'enquête Tel que stipulé dans les ententes du ministère du Patrimoine canadien avec les provinces et les territoires, concernant l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces et territoires), Statistique Canada se charge de la cueillette et du traitement des données nécessaires à l'administration de la contribution de l'aide à l'infrastructure.	
Under these Agreements, the contributions for "postsecondary" component are delived based of number of students enrolled in minority-language programs or courses, and in Teacher training programs or country which prepare students to teach in the minority-language.	grams ourses	Selon ces ententes, les contributions de la composante "postsecondaire" sont calculées en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans les programmes ou cours offerts dans la langue de la minorité, ou dans les programmes ou cours de formation des maîtres qui préparent les étudiants pour l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'enseignement de la langue seconde.	
The data will be used to calculate contributions to provinces for enrollments in minority-language prograthe postsecondary level.	o the ms at	Les données seront utilisées pour calculer les contributions à être versées aux provinces en fonction des inscriptions dans les programmes dispensés dans la langue de la minorité au niveau postsecondaire.	
Confidentiality Statistics Canada is prohibited by law from publishin statistics which would divulge information obtained fro survey that relates to any identifiable institution with previous written consent of that institution. The	m this ut the	Confidentialité La loi interdit à Statistique Canada de publier, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit d'une institution, toute information permettant d'identifier celle-ci. Les données déclarées sur le présent questionnaire seront traitées de facon strictement	

8-2200-413: 2000-11-06

SSC/OLP-030-03380

reported on this questionnaire will be treated in confidence,

used for statistical purposes and published in aggregate

form only. The confidentiality provisions of the Statistics Act

are not affected by either the Acces to Information Act or



Statistics Canada

by any other legislation.

Statistique Canada



confidentielle; elles serviront à des fins statistiques et seront

publiées seulement sous une forme agrégée. La clause de

confidentialité de la Loi sur la statistique n'est pas touchée par la

Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

PLEASE COMPLETE Authorization to release data

I hereby consent to the disclosure by Statistics Canada of individual data from this survey to the Department of Canadian Heritage and to the provincial or territorial education department.

PRIÈRE DE REMPLIR Autorisation de communiquer les présentes données

Par la présente, j'autorise Statistique Canada à communiquer des données individuelles obtenues par ce rapport au ministère du Patrimoine canadien et au ministère de l'éducation provincial ou territorial.

Signature

Dat

PLEASE READ BEFORE COMPLETING THE QUESTIONNAIRE

- This questionnaire consists of three distinct reports. The first one, "Report #1: Courses Offered in the Minority-Language at the Postsecondary Level", should be used to report all postsecondary <u>courses</u> offered in the minority official language of the province or territory where the institution is located (English in Quebec and French in all other provinces and territories).
- All postsecondary <u>programmes</u> offered in the minority official language of the province or territory where the institution is located (English in Quebec and French in all other provinces and territories), should be reported in "Report #2: Programs in the Minority-Language at the Postsecondary Level"
- 3. Finally, minority-language and second-language teacher training programmes should be reported in "Report #3: Minority-Language and Second-Language Teacher Training Programmes for full-time students and in Report #3A and #3B for part-time students.
- 4. Non-credit courses or activities which have no direct educational purpose (e.g. regreational activities, seminars, conferences, conventions, etc.) are to be excluded from these reports.
- 5. 1. College/University transfer
 - 2. College/Fechnical
 - 3. University Undergraduate
 - 4. University/Masters
 - 5. University/Doctorate

Data should be reported as of December 1, 1999.

Please return your completed questionnaire to Statistics Canada using the enclosed pre-paid self-addressed envelope by the end of February 2001.

THANK YOU FOR YOUR COOPERATION.

PRIÈRE DE LIRE CE QUI SUM AVANT DE COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE

- 1. Ce questionnaire comporte (ros rapports distincts. Le premier intitulé "Rapport #1 ours offerts dans la langue de la minorité au niveau postsecondaire", sert à rapporter tous les cours de niveau postsecondaire offerts dans la langue de la minorité de langue officielle de la province ou du territoire où l'institution est since (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces et territoires).
- 2. Les programmes de niveau postsecondaire offerts dans la langue de la minorité de langue officielle de la province ou du térritoire où l'institution est située (l'anglais au Québec et trançais dans les autres provinces et territoires), doivent ette rapportés dans le "Rapport #2: Enseignement dans la langue de la minorité au niveau postsecondaire".
- 3. Finalement, les <u>programmes de formation des maîtres</u> pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde doivent être rapportés dans le "Rapport #3: Programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde " pour les étudiants à temps complet et dans le Rapport #3A et #3B pour les étudiants à temps partiel.
- Les cours non crédités ou les activités n'ayant pas l'enseignement comme objectif principal (i.e. activités parascolaires, séminaires, conférences, conventions, etc.) doivent être exclus de ces rapports.
- 5. 1. Collégial/Passage à l'université
 - 2. Collégial/Technique
 - 3. Universitaire/Sous-gradué (1er cycle)
 - 4. Universitaire/Maîtrise (2ième cycle)
 - 5. Universitaire/Doctorat (3ième cycle)

Les données doivent être rapportées selon les registres au 1er décembre 1999.

Le questionnaire dûment rempli doit être retourné à Statistique Canada fin février 2001, en utilisant l'enveloppe pré-affranchie ci-jointe.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

DEFINITIONS

- For the purpose of this report, postsecondary courses include:
 - a) all courses offered by degree-granting institutions and their affiliates;
 - b) courses offered by non-degree granting colleges (or similar institutions), that belong to programmes satisfying the following:
 - the normal entrance requirement is high school completion;
 - ii) the programme is one full year or more in duration:
 - the programme leads to a certificate, a diploma or a degree;
 - iv) the programme is not intended for trade/vocational training.
- 2. For the purpose of classifying each programme by level of study, the following definitions apply:

COLLEGE

University Transfer Programme:

Postsecondary programme offered by a non-degree granting institution providing a student with equivalent standing and credits toward the first or second year of a degree programme in a university.

Technical Programme:

Postsecondary programme offered by a non-degree granting institution preparing a student to enter a career directly upon completion in areas such as technology business, applied arts, nursing, agriculture etc.

UNIVERSITY

Programmes offered by degree granting institutions should be classified according to the level of the degree, e.g. undergraduate, masters and doctorate.

EXAMPLES

Normal duration of the programme:

- 2 terms per year (Fall and Winter)
- 225 hours per term (15 weeks X 5 courses X 3 hours)

Normal duration of the course:

45 hours per term (15 weeks X 3 hours)

DÉFINITIONS

- Pour les fins de ces rapports, les cours de niveau postsecondaire comprennent:
 - a) tous les cours d'enseignement offerts par les universités et par leurs institutions affiliées;
 - b) les cours offerts par les collèges ne décernant pas de grade (ou institutions similaires) faisant partie d'un programme satisfaisant aux conditions suivantes:
 - i) il doit normalement exiger un diplôme d'études secondaires comme critère d'admission
 - ii) il doit exiger une année d'études complète ou plus;
 - iii) il doit être sanctionné par un certificat, un diplôme ou un grade;
 - iv) il ne doit pas viser (a) formation au niveau des métiers et de formation professionnelle.
- 2. Afin de classifier chaque programme par niveau d'études, les définitions suivantes doivent être suivies:

COLLEGE

Programme de passage à l'université:

Programme postsecondaire offert par une institution ne décernant pas de grade et qui permet à l'étudiant d'obtenir des équivalences et des crédits pour la première ou la deuxième année d'un programme menant à un grade dans une université.

Programme technique:

Programme postsecondaire offert par une institution ne décernant pas de grade et qui prépare l'étudiant à entreprendre une carrière immédiatement après la fin de son programme dans un champ de spécialisation comme la technologie, le commerce, les arts appliqués, le soins infirmières, l'agriculture, etc.

UNIVERSITÉ

Les programmes offerts par les institutions décernant des grades doivent être classifiés selon le niveau ou le cycle d'études, i.e. sous-gradué (1 er cycle), maîtrise (2 ième cycle) et doctorat (3 ième cycle).

EXEMPLES

Durée normale du programme:

- 2 sessions par année (automne et hiver)
- 225 heures par session (15 semaines X 5 cours X 3 heures)

Durée normale du cours:

45 heures par session (15 semaines X 3 heures)

Page 3 8-2200-413

REPORT #1:

Courses offered in Minority-Language

INSTRUCTIONS

- 1. With the exceptions noted in points 2, 3 below and point 4 of page 2, the respondent should use this questionnaire to report all postsecondary courses offered in the minority official language of the province where the institution is located (English in Quebec and French in the other provinces). Courses must be grouped and reported by programme of study.
- Grammar and literature courses offered by the French Department in English-language institutions are are not to be reported.

Grammar and literature courses offered by the English Department in French-language institutions are not to be reported.

 Minority-language and second-language teacher training courses should be excluded from this questionnaire; they should, however, be included in Report # 3.

RAPPORT #1:

Cours offerts dans la langue de la minorité

DIRECTIVES

- 1. À l'exception des notes 2, 3 ci-après et de l'item 4 de la page 2, le responsable de la déclaration doit utiliser ce questionnaire pour rapporter tous les cours de niveau postsecondaire offerts dans la langue de la minorité de langue officielle de la province où l'institution est située (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces). Les cours doivent être rapportés séparément pour chaque programme.
- Les cours de grammaire et de littérature offerts par le Département de français d'une institution de langue anglaise ne doivent pas être rapportes.

Les cours de grammaire et de intérature offert par le Département d'anglais d'ané institution de langue française ne doivent pas être apportés.

3. Les cours de formation des maîtres pour l'enseignement de la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde doivent être rapportés dans le rapport #3.

Programme: Programme:		
Level of study*: Niveau d'études*:		
Normal duration of the programme: Durée normale du programme:		terms/year sessions/année
		hours/term heures/session
Courses (Please provide the name of the pourse)	Registrations	Normal duration of the course (hours/term)
Cours (s.v.p. donner le nom du cours)	Inscriptions	Durée normale du cours (heures/session)

Please report other programmes/courses on additional sheet. S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

^{*} see instruction 5 of page 2.

^{*} voir directive 5 de la page 2

REPORT #2:

Programmes in the Minority-Language Part I: Full time Students

INSTRUCTIONS

- With the exceptions noted in point 2 below and in point 4 of page 2, the respondent should use this questionnaire to report all postsecondary programmes offered in the minority official language of the province where the institution is located (English in Quebec, French in the other provinces). Students enrolled part-time are to be reported in Part II. For full-time students, Part I should be completed.
- Minority-language and second-language teacher training programmes should be excluded from this questionnaire; they should be included in Report # 3.

RAPPORT #2:

Programmes dans la langue de la minorité Partie I: Étudiants à temps complet

DIRECTIVES

- 1. À l'exception de la note 2 ci-après et de l'item 4 de la page 2, le responsable de la déclaration doit utiliser ce questionnaire pour rapporter tous les programmes de niveau postsecondaire offerts dans la langue de la minorité de langue officielle de la province où l'institution est située (l'anglais au Québec et le trançais dans les autres provinces). Les étudiants inscrits à temps partiel doivent être rapportés à la partie II. La partie I doit être complétée pour les étudiants à temps complet.
- Les programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue séconde doivent être rapportés dans le rapport #3.

			> *	
	Level of study*	Number of		of the programme du programme
Programme of study	study*	Number of full-time students	Number of terms	
Programme d'études	Niveau d'études*	Nombre d'étudiants à temps complet	per year	Hours per term
	d'études*	à temps complet	Nombre de	Heures par session
	_ <		sessions par année	
)			
\$ OV				
college and the college and th				

\$\langle \(\frac{1}{2} \rightarrow \)				

Please report other programmes/courses on additional sheet. S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

Page 5 8-2200-413

^{*} See instruction 5 of page 2.

^{*} Voir directive 5 de la page 2.

REPORT #2:

Programmes in the Minority Language

Part II: Part-time Students

INSTRUCTIONS

- With the exceptions noted in point 2 below and point 4
 of page 2 the respondent should use this questionnaire
 to report all postsecondary courses offered in the
 minority official language of the province where the
 institution is located (English in Quebec, French in the
 other provinces). Students enrolled full-time are to be
 reported in Part I. For part-time students, Part II should
 be completed.
- Minority-language and second-language teacher training courses should be excluded from this questionnaire; they should, however, be included in Report # 3.

RAPPORT #2:

Programmes offerts dans la langue de la minorité

Partie II : Étudiants à temps partiel

DIRECTIVES

- 1. À l'exception de la note 2 ci-après et de l'item 4 de la page 2, le responsable de la déclaration doit utiliser ce questionnaire pour rapporter tous les cours de niveau postsecondaire offerts dans la langue de la minorité de langue officielle de la province où l'institution est située (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces). Les étudiants inscrits de partie II doit être complétée pour les étudiants apartie.
- 2. Les cours de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue seconde doivent être rapportés dans le rapport #3.

	Level of	Number of		
Programme of study Programme d'études	study* Niveau d'études*	Nombre d'étudiants à temps partiel	Number of terms per year Nombre de sessions par année	Hours per term Heures par session

Please report other programmes/courses on additional sheet. S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

^{*} See instruction 5 of page 2.

^{*} Voir directive 5 de la page 2.

REPORT #3:

Minority Language and Second Language Teachers Training Programmes

Part I: Full-time Students

RAPPORT #3:

Programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde Partie I : Étudiants à temps complet

INSTRUCTIONS

The respondent should report a) all minority-language teacher training programmes and b) all second-language teacher training programmes offered by the institution. For institutions where students do not choose a specialisation (minority-language education or second-language instruction) before their final year, enrolments for earlier years may be allocated to minority-language teacher training and second-language teacher training in the same proportion as the actual final year enrolments. Students enrolled full-time are to be reported in Part I. For part-time students, except those referred to in point 4 of page 2, Part II should be completed.

DEFINITIONS

A minority-language teacher training programme is one which prepares students to teach various courses such as Math, History, Science etc. in the minority official language (English in Quebec and French in the other provinces). A second-language teacher training programme prepares students either to teach the second official language (English or French) as a subject or to teach in an immersion programme where the second official language is the language of instruction in such subjects as Math, History Science, etc.

DIRECTIVES

Le responsable de la déclaration doit rapporter a) tous les programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et b) tous les programmes de formation des maîtres pour l'enseignement de la langue seconde offerts par l'institution. Pour les institutions où les étudiants déterminent leur spécialisation (l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'enseignement dans la langue seconde ellement dans leur dernière année, les inscriptions pour les antérieurs peuvent être imputées à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde dans la même proportion que les inscriptions réelles de la dernière année du programme. Les étudiants inscrits à temps complet de vent être rapportés à la partie l. La partie II doit être complétée pour les étudiants à temps partiel à l'exception de ceux visés à l'itten de la page 2.

DEFINITIONS

Un programme de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité est un programme qui prépare des étudiants pour enseigner des cours comme les mathématiques, l'histoire, la science etc. dans la langue de la minorité de langue officielle (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces). Un programme de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue seconde est un programme qui prépare les étudiants à la langue seconde est un programme qui prépare les étudiants à la langue matière ou à enseigner dans la seconde langue officielle, les mathématiques, l'histoire, la science, etc., dans un programme d'immersion.

			_	
Programme of study	Level of study*	Number of full-time students	Normal duration of the programme Durée normale du programme	
Programme d'études	Niveau d'études*	Nombre d'étudiants à temps complet	Terms per year Sessions par année	Hours per term Heures par session
a) Minority-Language – Langue de la mino	orité			
(C)				
b) Second-Language – Langue seconde				
40				
\rightarrow				

- On the last page of this questionnaire, describe the criteria used to define a full-time student. If the criteria differ from one programme
 to another or from one level of study to the other, please describe them separately.
- Sur la dernière page de ce questionnaire, expliquez quels sont les critères selon lesquels un étudiant est considéré à temps complet.
 Si ces critères sont différents d'un programme à l'autre ou d'un niveau d'études à l'autre, veuillez expliquer chacun d'eux séparément.

Please report other programmes/courses on additional sheet.

S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

- * See instruction 5 of page 2.
- * Voir directive 5 de la page 2.

Page 7 8-2200-413

REPORT #3 A:

Minority Language Teachers Training Programmes

Part II: Part-time Students

RAPPORT #3 A:

Programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la <u>langue de la minorité</u>

Partie II : Étudiants à temps partiel

INSTRUCTIONS (See page 7)	DIRECTIVES (voir page 7)
Programme: Programme:	<u> </u>
Level of study * : Niveau d'études * :	
Normal duration of the programme: Durée normale du programme:	terms/year sessions/année
·	hours/term heures/session
Courses (Please provide the name of the course	
Cours (s.v.p. donner le nom du cours)	Inscriptions Durée normale du cours (heures/session)
	(4,0)
(1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)	
•	

Please report other programmes/courses on additional sheet. S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

^{*} See instruction 5 of page 2.

^{*} Voir directive 5 de la page 2.

REPORT #3 B:

<u>Second-Language</u> Teachers Training Programmes

Part II: Part-time Students

RAPPORT #3 B:

Programmes de formation des maîtres pour l'enseignement de la <u>langue seconde</u>

Partie II : Étudiants à temps partiel

INSTRUCTIONS (See page 7) DIRECTIVES (voir page 7) Programme: Programme: Level of study *: Niveau d'études * : Normal duration of the programme: sessions/année Durée normale du programme: hours/term heures/session Normal duration of the course Courses (Please provide the name of the course) (hours/term) Inscriptions Durée normale Cours (s.v.p. donner le nom du cours) du cours (heures/session)

Please report other programmes/courses on additional sheet. S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

^{*} See instruction 5 of page 2.

^{*} Voir directive 5 de la page 2.

COMMENTS - COMMENTAIRES:
(FO)

Page 10

IMPORTANT

Please ensure the "Authorization to Release data" (page 2) has been completed before returning your questionnaice

Assurez-vous d'avoir complété "l'Autorisation de communiquer les présentes Thank you for your co-operation

Merci de votre collaboration données" (page 2) avant de retourner votre questionnaire.